



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Bourgogne-Franche-Comté | 2004

Ivory, Chilly-sur-Salins – Forêt domaniale des Moidons

Sondage (2004)

Jean-François Piningre



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/25478>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jean-François Piningre, « Ivory, Chilly-sur-Salins – Forêt domaniale des Moidons » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bourgogne-Franche-Comté, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/25478>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Ivory, Chilly-sur-Salins – Forêt domaniale des Moidons

Sondage (2004)

Jean-François Piningre

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Ministère de la Culture

- 1 Des prospections de l'environnement du « Camp du Château » à Salins-les-Bains (Jura) ont été entreprises durant l'année 2004 avec la collaboration active de H. Grut, P. Guillot et R. Parisot. Elles s'intègrent dans la problématique d'étude du « Camp du Château » et ont porté sur la localisation de sites anciennement signalés mais non répertoriés avec précision, l'évaluation des indices d'occupation des âges du Bronze et du fer, ainsi que sur l'évaluation de portions de nécropoles mal caractérisées de la forêt des Moidons, sur les communes de Chilly-sur-Salins et d'Ivory. Quelques sépultures ou portions de sépultures ont été repérées sur des tertres considérés comme fouillés dans leur totalité. Le faible enfouissement de certaines d'entre elles nous a incité à procéder à la fouille de celles-ci.

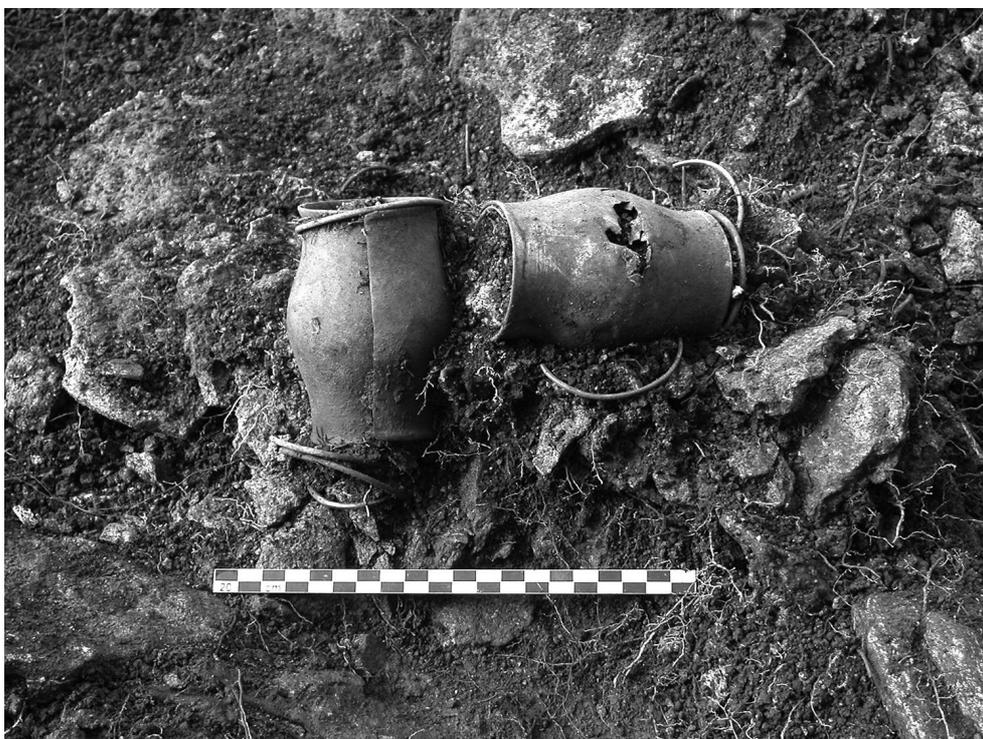
Ivory « Les Moidons », tumulus « Moidons 16 »

- 2 Le tumulus de Moidons-Sepoit 16 a été fouillé par M. Piroutet. Il a fourni neuf inhumations s'échelonnant entre le Ha D1 et La Tène A, de disposition concentrique autour d'une inhumation centrale du Ha D1. Ce tertre était considéré comme intégralement fouillé. Une incinération, située à 2 m de la bordure nord-est du tertre et restée intacte sur quelques mètres carrés, a été détectée et fouillée. Elle était placée sous une dalle calcaire trapézoïdale apparente de 0,60 x 0,75 m. La sépulture était dotée de deux brassards-tonnelet déposés perpendiculairement côte à côte, l'un à plat, l'autre en position oblique. Chacun d'eux était associé à des bracelets filiformes placés à chacune de leurs extrémités. Un anneau filiforme fermé entourait l'extrémité d'un des

brassards. L'ensemble était délimité par des plaquettes inclinées qui peuvent avoir constitué un aménagement périphérique ou le bord d'une fosse (fig. 1). Immédiatement sous les bracelets a été dégagée une concentration d'esquilles d'os brûlés dans un sédiment gris foncé.

- 3 Cette sépulture montre donc, au début de l'utilisation hallstattienne de la nécropole des Moidons, la variabilité de certaines pratiques funéraires. La présence de brassards-tonnelets comme unique accompagnement est également remarquable dans la mesure où les sépultures dotées de ces parures sont généralement associées à des inhumations féminines richement dotées qui occupent généralement une position centrale dans le tertre.

Fig. 1 – Ivory (Jura), tumulus « Moidons 16 » : brassards-tonnelet associés à des bracelets filiformes placés à chacune des extrémités

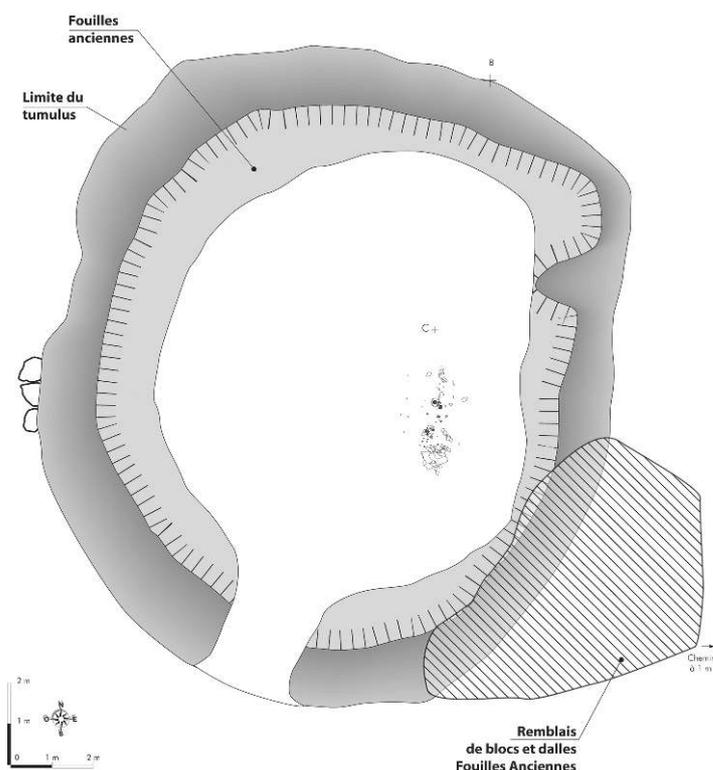


Cliché : J.-F. Piningre (SRA)

Chilly-sur-Salins, tumulus « Moidons 25 »

- 4 Ce tertre (fig. 2), non répertorié par M. Piroutet, se situe au sud de la nécropole des Moidons. Ne subsistait de ce monument qu'une couronne ovale, irrégulière, composée de terre et de dalles calcaires de 16 m de diamètre, formant un bourrelet d'une hauteur n'excédant pas 0,45 m. La partie centrale avait été complètement épierrée jusqu'au niveau du sol. Les déblais de la masse du tertre avaient été emportés, à l'exception d'un amas de gros blocs et dalles rejetés en tas sur la bordure extérieure sud-est du tumulus. Cette particularité laisse penser que ce tumulus, facilement accessible, a fait anciennement l'objet d'une extraction de matériaux nécessaires à l'empierrement de chemins et que seuls les plus gros blocs, inutilisables à cet effet, ont été abandonnés sur place.

Fig. 2 – Chilly-sur-Salins (Jura), tumulus « Moidons 25 » : plan du tumulus



DAO: J.-F. Piningre, B. Turina.

- 5 L'unique sépulture conservée se trouvait enfouie à une profondeur de 0,25 m sous la surface du sol actuel. Sa position décentrée dans la moitié est du tertre laisserait penser qu'il s'agit d'une sépulture secondaire. Toutefois, son orientation nord-sud est conforme à celle de la plupart des sépultures centrales des tumulus des Moidons (Piningre *et al.* 2004). De conservation médiocre, les ossements, réduits à l'état d'esquilles, permettent toutefois d'orienter le corps tête au sud. Des dallettes et plaquettes dressées, discontinues, s'échelonnent longitudinalement au nord et transversalement au sud de la sépulture. Elles peuvent signaler les vestiges d'un aménagement.
- 6 Le mobilier de la sépulture du tumulus 25 présente un assemblage caractéristique des sépultures féminines riches du stade ancien du Ha D1 jurassien. À l'exception de trois sépultures de la Chaux d'Arlier (Bichet, Millotte 1992), l'association d'une parure pectorale à disque ajouré et anneaux mobiles (fig. 3) à d'autres objets métalliques caractéristiques de cette phase ainsi qu'à une cruche est rare dans le Jura et confère à cet assemblage un intérêt particulier. La sépulture de Moidons 25 apporte aussi des précisions sur la position de ce type de parure, placée ici au niveau du bassin. Aucun dispositif de suspension n'a été trouvé et la question du mode de fixation de cet objet reste en suspens. Si la série des bracelets de l'avant-bras droit est bien en place, plusieurs autres fragments du même type se trouvent dispersés. Compte tenu de la position d'un second groupe de bracelets, il serait alors possible d'envisager que l'avant-bras gauche ait pu avoir été replié sur la poitrine, ou que la partie supérieure du corps ait pu connaître des perturbations qu'expliquerait aussi la position de l'agrafe de ceinture déplacée du côté droit.

Fig. 3 – Chilly-sur-Salins (Jura), tumulus « Moidons 25 » : parure pectorale à disque ajouré et anneaux mobiles



Cliché : J.-F. Piningre (SRA)

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBld>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtWHH6M7PQ5w>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtX910KjTURm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt62s3i3Zuw1>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAh6Yw5HDwp>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>

Année de l'opération : 2004

AUTEURS

JEAN-FRANÇOIS PININGRE

Drac Franche-Comté (service régional de l'archéologie)